

AGREMENT D'ORGANISME DE MAINTENANCE (AMO)

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE** : 03 Jours.

- ▶ **ACTIVITE**
 - Support du Cours ;
 - Exposés et Discussions de groupe ;
 - Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
 - La performance des participants sera basée sur une évaluation.

- ▶ **POPULATION CIBLE**

Dirigeants Responsables, responsables techniques, responsables qualité, auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs. Tout personnel impliqué dans la démarche réglementaire d'entretien d'aéronefs.

- ▶ **OBJECTIF DU COURS**
 - Disposer de bonnes connaissances sur les exigences d'Agrément d'Organisme de Maintenance Part 145 et les modalités d'application qui permettent la délivrance et le renouvellement de l'agrément des ateliers d'entretien d'aéronefs et de composants ;
 - Être capable de s'impliquer dans une organisation de maintenance ;
 - Disposer de bonnes connaissances sur les exigences du règlement européen Part 145 et les modalités d'application qui permettent la délivrance et le renouvellement de l'agrément des ateliers d'entretien d'aéronefs et de composants ;
 - Être capable de s'impliquer dans une organisation de maintenance.

- ▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**
 - Personnel ayant le niveau scolaire du secondaire ou un niveau équivalent ;
 - Personnel ayant la maîtrise écrite et orale de la langue d'enseignement.